

Burundi : réglementation de la médecine traditionnelle

@rib News, 31/08/2012 â€“ Source XinhuaA l'occasion de la JournÃ©e africaine de la mÃ©decine traditionnelle cÃ©lÃ©brÃ©e le 30 aoÃ»t, le ministÃ©re burundais de la SantÃ© Publique et de la Lutte contre le Sida a annoncÃ© vendredi qu'un document de rÃ©glementation de la mÃ©decine traditionnelle vient d'Ãªtre validÃ©. Â« Au niveau du ministÃ©re, nous venons d'Ã©laborer et de valider un document de stratÃ©gie de dÃ©veloppement de la mÃ©decine traditionnelle oÃ¹ sont clairement dÃ©finies les actions Ã mener Â», a dÃ©clarÃ© Liboire Ndirigiri, directeur gÃ©nÃ©ral de la SantÃ© au ministÃ©re burundais de la SantÃ© publique et de la Lutte contre le Sida.

Il a indiquÃ© que ces actions comprennent notamment la protection des guÃ©risseurs traditionnels, la recherche en matiÃ©re de mÃ©decine traditionnelle et des mÃ©dicaments Ã base des plantes et d'autres produits et la promotion de la connaissance des produits de la mÃ©decine traditionnelle. En outre, il a Ã©tÃ© crÃ©Ã© un dÃ©partement qui s'occupe de la mÃ©decine traditionnelle au niveau du ministÃ©re. Ce document a Ã©tÃ© Ã©laborÃ© en Ã©troite collaboration avec l'association des praticiens qui ont eu l'occasion de donner leurs contributions et de faire leurs commentaires. Ndirigiri a reconnu qu'au Burundi on a encore un pas Ã franchir par rapport aux autres pays africains, mais qu'avec ce document, il y aura un pas de plus dans le dÃ©veloppement de la mÃ©decine traditionnelle.